

## Le Massacre des Lucs sur Boulogne 28 février 1794

En 1793, les Vendéens s'insurgeaient contre le gouvernement révolutionnaire, persécuteur des Prêtres et de la Religion. Pendant près d'un an, ils tinrent tête aux Armées de la Convention qui, pour en finir, organisa les Colonnes Infernales, avec mission de mettre la Vendée à feu et à sang. Le massacre des Lucs, à la date du 28 février 1794, est l'un des épisodes les plus tragiques de cette histoire.

Les Lucs formaient en ce temps-là deux paroisses : le Grand Luc, 2050 habitants, et le Petit Luc, 100 habitants. Les Bleus s'avancèrent sur deux colonnes parties, l'une de Mormaison, l'autre de Legé. « Sur leur passage, tout flambe : villages, étables, barges, pailleurs. Tout est détruit. On compte des victimes en près de 60 hameaux. Le Curé du Petit Luc, l'Abbé Voyneau, est horriblement massacré dans le chemin de la Malnaie ; les bleus lui arrachent, dit-on, la langue et le cœur qu'ils écrasent sur les pierres du chemin ».



LES ENFANTS MARTYRS DES LUCS

« A l'approche des bandits, de nombreux paroissiens se sont réfugiés dans l'église du Petit Luc, des vieillards, des femmes avec leurs enfants. Ils se préparent à la mort en récitant le Chapelet. Qui dira la ferveur de cette invocation suprême : « Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort.... »

« Les assassins arrivent. Sans un mouvement de pitié, ils déchargent leurs fusils sur la foule agenouillée, ils s'acharnent sur les mourants à coups de baïonnettes... Puis, satisfaits, n'ayant plus rien à tuer, ils s'en vont vers les landes de Launay. Parvenus à quelque distance, ils aperçoivent le clocher du Petit Luc. Ils tirent dessus à coups de canon. Le clocher s'effondre, écrasant de sa masse le monceau des victimes encore pantelantes... » (Abbé Auguste Billaud).

En 1863, on découvrit, sous les décombres de l'église, les ossements de ces martyrs enlacés de leurs scapulaires et de leurs chapelets. Un témoin oculaire, l'Abbé Barbedette, Curé du Grand Luc « en ce temps de persécution la plus atroce » a dressé le long martyrologe de ses fidèles. Il a recueilli 563 noms dont 458 nous ont été conservés. Parmi ces morts, beaucoup d'enfants. La Liste suivante ne comprend que ceux de 7 ans et au-dessous. « Les Lucs, a-t-on dit, avec leurs 110 martyrs en fleurs,

sont le Bethléem de la Vendée ».

### **Les enfants martyrs des Lucs**

Marie-Modeste AIRIAU, de la Ricoulière, 5 ans et 7mois,  
Thomas AIRIAU, de Villeneuve, 10 mois,  
Joseph ARCHAMBAUD, de Puyberne, 20 mois,  
Agathe ARNAUD de Belleville (tuée au Lucs ) 4 ans et demi,  
Etienne BERIAU, de l'Erzandière. 15 jours,  
Marie-Madeleine BERIAU, de Roblin, 2 ans et 11 mois,  
Jeanne BERIAU, du Petit-Luc, 4 ans,  
Marie BERNARD, de la Jarrie, 3 ans,  
Céleste BOISSELEAU, de la Grézaudière, 6 ans,  
Pierre BOISSELEAU, de la Gaconnière, 6ans et demi,  
François BOSSIS, du bourg du Grand-Luc, 7 mois,  
Joseph BOSSIS, son frère, 23 mois,  
Louis BOSSIS, autre frère, 5 ans,  
Pierre BOUET, de la Surie, 27 mois,  
Louis BOURON, de Bourgneuf, 3 mois,  
Madeleine BOURON, sa cousine, de Bourgneuf, 3 ans,  
Marie CHARUAU, de la Guyonnière, 2 ans,  
Marie-Madeleine CHARUAU, sa sœur, 4ans et 3 mois,  
Jean CHARRIER, de la Devinière, 3 ans,  
Marie DAVIAUD, de l'Erzandière, 1 mois,  
Pierre DAVIAUD, son frère, 5 ans et 8 mois,  
Jeanne DAVIAUD, au Petit-Luc, 2 ans et 11 mois,  
Pierre DAVIAUD, son frère, 4 ans et 10 mois,  
Louis EPIARD, du Chef-du-Pont, 5 ans et 10 mois,  
Jean-François ERCEAU, de la Sorinière, 27 mois,  
Pierre FETIVEAU, de la Gaconnière, 27 mois,  
N...FETIVEAU, son frère, 3 mois,  
Jeanne FEVRE, du Chef-du-Pont, 5 ans et demi,  
Suzanne FORGEAU, de la Sorinière, 20 mois,  
Rose-Aimée FORT, du Champ-Dolent, 31 mois,  
Pierre-René FORT, son frère, 5 ans et 9 mois,  
Marie-Anne FOURNIER, bourg du Grand-Luc, 30 mois,  
Jacques FOURNIER, son frère, 5 ans et 5 mois,  
Marie GARREAU, de la Cornetière, 7 ans,  
Marie-Anne GAUTRET, de la Guénière, 7 ans,  
Pierre GEAI, des Temples ; 25 mois,  
Jean GIRARD, du Chef-du-Pont, 1 an,  
Marie-Jeanne GIRARD, sa sœur, 4 ans et 2 mois,  
Pierre GIRARD, leur frère, 6 ans et 4 mois,  
Pierre GOUIN, des Temples, 1 an,  
Louis GRALEPOIS, de la Grézaudière, 13 mois,  
Jeanne GRALEPOIS, de la Bretonnière, 5 ans,  
Pierre GRATON, du Puy, 3 ans et 4 mois,  
Jeanne GRIS, de la Cernetière, 5 mois,  
Pierre GRIS, son frère, 5 ans,  
Lubin GUILLET, du Bourg du Grand-Luc, 6 ans,  
Marie GUITET, de l'Erzandière, 4 ans et demi,  
Marie HERMOUET, du bourg du Grand-Luc, 5 mois,

Louis HIOU, de Bourgneuf, 2 ans et 11 mois,  
Marie-Anne JOLI, de la Bromière, 27 mois,  
Marie MALARD, du Marchais, 4 ans,  
Jean MALIDIN, de la Primaudière, 18 mois,  
Marie MALIDIN, sa sœur, 3 ans et 11 mois,  
Jeanne MALIDIN, de la Bruère, 3 ans,  
Rose MALIDIN, sa sœur, 6 ans et 2 mois,  
Joseph MANDIN, du bourg du Grand-Luc, 23 mois,  
Louis MANDIN, son frère, 5 ans et 9 mois,  
Véronique MARTIN, de la Moricière, 1 an,  
Marie-Françoise MARTIN, du Petit-Luc, 2 ans,  
Louise MARTIN, sa sœur, 5 ans et 4 mois,  
Rosalie MARTIN, de la Guénière, 2 ans et 10 mois,  
Louise MARTIN, sa sœur, 5 ans et 3 mois,  
Rosalie MARTINEAU, de Bourgneuf, 2 ans et 11 mois,  
Jean MIGNEN, de la Sorinière, 1 an,  
Louise MINAUD, du Brégeon, 15 jours,  
Louise-Marie MINAUD, sa sœur, 15 mois,  
Jean MINAUD, leur frère, 5 ans et 3 mois,  
Pierre MINAUD, autre frère, 6 ans et 11 mois,  
Jeanne MINAUD, de la Davière, 15 mois,  
André MINAUD, son frère, 4 ans et 2 mois,  
Véronique MINAUD, leur sœur, 6 ans et 8 mois,  
Pierre MINAUD, leur cousin de la Davière, 4 ans,  
Louise MINAUD, de l'Ethelière, 33 mois,  
Marie-Anne MINAUD, sa sœur, 6 ans et 11 mois,  
Anne MORILLEAU, de la Primaudière, 2 ans  
Céleste MORILLEAU, sa sœur, 6 ans et 5 mois,  
Jean PERROCHEAU, du Retail, 5 ans et 3 mois,  
Pierre POGU, de la Pellerinière, 22 mois,  
Jean POGU, son frère, 5 ans,  
Rose PREVIT, de Villeneuve, 10 mois,  
Marie PREVIT, sa sœur, 6 ans,  
Rose REMAUD, de Bourgneuf, 4 ans et 11 mois,  
Marie REMAUD, de la Grande-Métairie, 4 ans et demi,  
Pierre RENAUD, de la Nouette, 18 mois,  
Catherine RENAUD, sa sœur, 3 ans et demi,  
Jeanne RENAUD, leur cousine, de la Nouette, 4 ans,  
Marie-Anne RENAUD, de la Petite-Brosse, 4 ans,  
Pierre RENAUD, son frère, 6 ans et demi,  
Marie RICOULEAU, de la Bromière, 22 mois,  
Jeanne ROBIN, de la Retardière, 5 ans,  
Marie-Anne RORTAIS, de la Guyonnière, 4 ans,  
Jeanne ROUSSEAU, de la Gaconnière, 23 mois,  
Jean ROUSSEAU, son frère, 3 ans et 11 mois,  
Louis ROUSSEAU, autre frère, 7 ans,  
Victoire ROUSSEAU, cousine, de la Gaconnière, 11 mois,  
Jeanne ROUSSEAU, sœur de Victoire, 4 ans,  
Jeanne SAVARIAU, de la Sorinière, 5 ans et 10 mois,  
Pierre SIMONEAU, de la Moricière, 6 mois,  
Jean SIMONEAU, son frère, 4 ans et 10 mois,  
Jacques SIMONEAU, de la Bugelière, 18 mois,

Joseph, SIMONEAU, cousine, de la Bugelière, 8 mois,  
Henri SORET, du Petit-Luc, 2 ans,  
Jacques SORIN, de la Bromière, 5 mois,  
Jean SORIN, son frère, 3 ans et 3 mois,  
Madeleine TENET, du Chef-du-Pont, 7 ans,  
Louis VRIGNAUD, de la Ricoulière, 23 mois,  
Marie-Jeanne VRIGNAUD, de la Cornetière, 3 ans,  
Jean-Baptiste VRIGNAUD, son frère, 4 ans et 5 mois.

En 1947, Son Eminence, Monseigneur Cazaux, Evêque de Luçon, commença le procès de Béatification de ces petits enfants et Monsieur l'Abbé Prouteau, Curé des Lucs, actif promoteur de la Cause, en porta les pièces à Rome. Les grandes personnes ne pourront, hélas ! Prétendre aux honneurs de la glorification officielle par l'Eglise, faute de document précis nous révélant leurs attitude en face de la mort. Pour les petits enfants, évidemment la question de l'acceptation du Martyre ne se pose pas. Il suffira de prouver qu'ils furent immolés en haine de la religion : démonstration relativement facile, semble-t-il, car les persécuteurs ont pris soin d'avouer eux-mêmes leur haine antireligieuse. Aussi se sont-ils vantés d'avoir pu « décalotter à peu de frais, toute une nichée de calottins qui brandissaient leur insignes du fanatisme ». (C'est-à-dire, évidemment, leurs chapelets et leurs Sacrés Sœurs). En juin 1960, le Bienheureux Pape Jean XXIII appelait sur le Séminaire des Herbiers « l'intercession des jeunes martyrs ». Prions-les nous aussi et demandons à Dieu le succès de leur cause, unique en son espèce dans les annales de la Sainteté.

### **Prière pour demander leur Béatification**

Seigneur Jésus, qui avez couronné de l'auréole des martyrs les petits enfants de Bethléem immolés à votre place par Hérode, daignez nous accorder la Glorification des petits enfants des Lucs, victimes de l'impiété révolutionnaire. N'est-ce pas en haine de votre nom qu'ils furent eux aussi massacrés, nouveaux Saints Innocents de cette paroisse justement surnommée le Béthléem de la Vendée ? Nous Vous supplions donc, ô Divin Ami des enfants, d'exaucer les prières que nous adressons à ces petits anges, afin que, bientôt, la Sainte Eglise puisse les donner pour modèles aux petits enfants de chez nous. Nous Vous demandons encore, ô Jésus, que l'exemple de leur mort nous apprenne l'amour de Votre Sacré Cœur et la vraie dévotion au Rosaire et que leur céleste protection nous aide à montrer dans toutes les actes de notre vie une fidélité chrétienne digne de nos pères. Amen.

Cœur Sacré de Jésus, ayez pitié de nous !  
Notre-Dame du Petit-Luc, Reine des Martyrs, priez pour nous !

Conformément aux décrets d'Urbain VIII, nous déclarons qu'en donnant aux Victimes des Lucs, le titre de Martyrs, nous n'avons voulu prévenir, aucunement, le jugement officiel de l'Eglise.

#### **Nihil Obstat**

Luçon, le 22 décembre 1961  
+ Ch. Massé, V.G.

#### **Imprimatur**

Luçon, le 22 décembre 1961  
+ A.M. Cazaux, Evêque de Luçon.